

# Les migrants sont aussi des migrantes

**Selon le rapport de la Division de la population des Nations unies de 2013, les femmes migrantes constituent 48 % des migrations internationales. Derrière ce chiffre se cache une très grande variété de profils, qui accompagnent les mutations survenues dans les migrations ces vingt dernières années.**

Catherine WIHTOL DE WENDEN, CNRS, Ceri, Sciences-Po

**P**endant longtemps, les femmes migrantes ont été assimilées au regroupement familial durant les années de croissance dans les pays européens, et cantonnées à l'ordre privé. Mères de familles souvent nombreuses, elles accompagnaient la migration masculine peu qualifiée quelques années après l'arrivée des primo-migrants, souvent dans des conditions très difficiles (bidonvilles, logements précaires et vétustes, banlieues éloignées de transports publics) et avec peu d'accès aux droits, compte tenu de leur méconnaissance des langues parlées dans les pays d'accueil, de leur faible ou inexistante scolarisation et de leurs modes de vie souvent ruraux. Puis est venue la période des réfugiés des années 1980-1990, où on a les trouvées membres du regroupement familial en cas d'obtention, par le conjoint, du statut<sup>(1)</sup>, déplacées internes dans les pays en crise vivant parfois dans des camps, au Sud, ou femmes isolées venues seules fuir des régimes ou des sociétés qui les discriminaient en tant que femmes et éventuellement célibataires.

Les pays d'accueil ont aussi vu leur place se consolider dans les quartiers en crise, femmes relais, médiatrices entre les pouvoirs publics et les populations, militantes portant des drames privés sur la place publique dans le cas d'enfants ou d'adolescents tués par les forces de police, dans l'impunité. Dans la cité, plus largement, des intellectuelles réfugiées ont témoigné et écrit sur leur condition de femmes et de migrantes. Puis le relai a souvent

été pris par les générations issues de l'immigration (qui ne sont plus des femmes migrantes car, souvent, elles n'ont pas elles-mêmes migré, mais sont nées dans les pays d'accueil) entrant plus massivement dans la vie active que la génération précédente, dans la vie politique et associative (élues locales, militantes civiques). Mais il y a aussi un autre aspect qui les a rendues plus visibles, pour celles qui sont de culture musulmane, c'est le port du foulard : femmes migrantes et secondes générations ont, depuis les milieux des années 1980, parfois revendiqué le droit de vivre leur identité musulmane en plein jour, donnant naissance à de multiples débats, en France et en Europe. Le débat s'est aussi installé sur leur vêtement (prêt à porter islamique, *burka*), dans leurs lieux de travail (privé ou public) et dans la rue. Autre débat récurrent dans la vie politique : leur fécondité, supposée très supérieure à celle des autochtones, alors qu'elle se rapproche de celle-ci au fil du temps, dans les pays d'immigration comme dans les pays de départ, notamment sur la rive Sud de la méditerranée.

## **Des situations et parcours compliqués**

Les femmes migrantes sont aussi de plus en plus nombreuses à laisser derrière elles un conjoint au pays, soit du fait d'une scolarisation sans cesse accrue dans leur pays d'origine, qui leur permet de migrer seules et de chercher à accéder au marché du travail qualifié, soit du fait qu'elles sont recherchées dans des niches d'emploi très spéci-

fiques : gardes d'enfants, domestiques, gardes de personnes âgées, infirmières, travailleuses de la confection, ou bien commerçantes ou prostituées accompagnant les migrants dans leurs parcours. Particulièrement vulnérables dans leur voyage vers le pays d'arrivée car elles sont potentiellement la proie sexuelle des passeurs et des trafiquants, elles le sont aussi à l'arrivée : clandestinité du statut, exploitation au travail, traite, parfois pour rembourser le coût du voyage clandestin. Elles sont en revanche moins contrôlées que les hommes, moins souvent présentes dans les centres de rétention, moins impliquées dans des activités illégales. Parmi les diplômées, elles sont nombreuses à être doublement discriminées : comme étrangères, quand leurs diplômes ne sont pas reconnus, et comme femmes, cantonnées à des métiers dits féminins (temps partiel, secrétariat, garde-malade, call girls...). Beaucoup vivent très isolées, du fait de leurs métiers domestiques, cantonnées dans les lieux d'habitation de leurs employeurs et peu informées de leurs droits. L'irrégularité du statut vient aggraver leur situation : seules les plus diplômées et les mieux introduites peuvent aspirer à un statut légal et exercer un métier correspondant à leur qualification. Celles qui sont en situation irrégulière, diplômées ou non, seront fortement déqualifiées. Mais toutes celles qui sont parties seules acquièrent dans la migration un statut familial qui les affranchit de la tutelle



masculine, qu'elles subissaient parfois dans leur pays, du fait qu'elles envoient des fonds destinés au mieux-être de la famille restée au pays<sup>(2)</sup>.

### Cas emblématiques de migrations

La discrimination peut se retourner en sélection professionnelle pour des métiers dits féminins, ou en raison de leur condition particulière.

Prenons le cas des femmes chinoises, dont l'importante migration depuis les années 1990 est indirectement liée à la politique de l'enfant unique : faire venir irrégulièrement une fille permettait de la faire progressive-

**Beaucoup de migrantes sont très isolées, et peu informées de leurs droits.**

(1) Ces femmes ont souvent connu beaucoup de tracasseries administratives pour elles-mêmes quant à la reconnaissance de leur état civil, de celui de leurs enfants nés pendant un séjour en pays de transit.

(2) Ainsi le gouvernement philippin a dressé une statue à la femme philippine dans la capitale, pour glorifier ces héroïnes qui envoient l'essentiel de leurs gains comme transferts de fonds.

ment disparaître des statistiques administratives et de donner une existence légale au garçon qui la suivait. Ainsi, elles sont venues travailler en Europe dans l'industrie textile, souvent dans des conditions d'esclavage moderne, avec des heures de travail illimitées pendant la haute saison de la confection et des périodes creuses, plus ou moins prises en charge par les proches déjà installés qui, souvent, avaient payé leur voyage clandestin, les hébergeaient et les nourrissaient, sans possibilité pour elles de se retourner contre eux. Des femmes plus âgées, ayant élevé leur enfant, viennent se prostituer à la quarantaine pour envoyer des

fonds, comme dans le quartier de Belleville, à Paris, pour vingt euros, sans aucune protection ni suivi médical. D'autres vivent en famille, dans les métiers de la restauration.

Les plus nombreuses à migrer à l'échelle de leur pays sont les Philippines, qui se sont spécialisées aux Etats-Unis et en Europe dans les métiers du « care » (soins à la personne) et dans les métiers domestiques, dans les pays du Golfe. Elles ont souvent été régularisées en Italie (on les appelle les « badanti »), un pays particulièrement touché par le vieillissement de sa population sans beaucoup de structures d'accueil car les électeurs, de droite comme de

gauche, étaient soucieux de leur donner un statut pérenne pour la garde des anciens. On trouve aussi dans ces mêmes métiers des Polonaises, des Roumaines, venues souvent irrégulièrement, et qui travaillent aujourd'hui librement en Europe. Elles s'installent dans la mobilité comme mode de vie entre «ici» et «là-bas», à la faveur des moyens de transport peu coûteux (bus, vols *low cost*), faisant ainsi disparaître les distances. Ceci n'est pas sans poser des difficultés dans les familles restées sur place, où la mère est absente et où d'autres travailleuses du «care» viennent parfois les relayer, tant pour la garde des plus jeunes que des plus âgés, venues d'Ukraine ou de Biélorussie.

### Des métiers du care au commerce

Une migration en chaîne se développe ainsi dans les interstices d'un marché du travail très segmenté et peu recherché par les nationaux, même au chômage. On y trouve aussi des Latino-américaines et des Africaines. La

*Particulièrement vulnérables dans leur voyage vers le pays d'arrivée car elles sont potentiellement la proie sexuelle des passeurs et des trafiquants, elles le sont aussi à l'arrivée: clandestinité du statut, exploitation au travail, traite...*

sélection se fait aussi en fonction de la langue parlée (l'anglais et l'espagnol pour les Philippines, le français pour les Africaines et les Maghrébines), pour la garde des personnes âgées, qui ne connaissent souvent aucune langue étrangère.

En France, les Portugaises sont devenues depuis plus de trente ans concierges et femmes de ménage en milieu urbain, succédant parfois aux Espagnoles. En Espagne, on trouve les jeunes femmes marocaines comme ramasseuses saisonnières de fruits et légumes. Elles sont souvent choisies parmi les mères de famille dans leur pays, pour éviter qu'elles soient tentées de se sédentariser. Au Maroc, les femmes africaines subsahariennes d'âge mûr se font commerçantes de produits africains pour accompagner les migrants irréguliers installés provisoirement dans ce pays de transit. Dans le Golfe, ce sont les femmes philippines qui ont le plus fait parler d'elles, à propos des violences qu'elles ont subies. La sélection-discrimination peut s'effectuer dans les deux sens. Dans l'ensemble, elles se mobilisent peu, étant concentrées dans des métiers peu syndiqués, isolées dans leur travail et dépendantes de leurs employeurs qui les ont fait venir.

### Quel avenir pour les migrations des femmes ?

Revenons aux données des Nations unies (voir encadré). On constate que les femmes migrantes représentent la moitié des migrants internationaux en Europe, en Russie, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, dans le cône Sud latino-américain et dans la partie Sud du continent africain (Afrique du Sud et ses voisins exceptés). Elles sont en revanche en nombre inférieur, à 50%, dans l'essentiel du continent africain, au Proche et au Moyen-Orient, en Inde, en Chine, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine (cône Sud

excepté). On constate donc que les femmes migrantes obéissent à une trajectoire essentiellement du Sud au Nord et du Nord au Nord, alors qu'elles sont moins nombreuses que les hommes pour les migrations Sud-Sud et Nord-Sud. Elles correspondent donc plus à des schémas anciens de migrations qu'aux formes les plus nouvelles d'exode des cerveaux du Nord vers les pays émergents, ou du Sud au Sud. Les raisons en sont multiples: certaines cultures rendent difficile le départ d'une migrante isolée, aussi bien au départ qu'à l'arrivée, les femmes des pays arabes ont un taux d'activité moins élevé qu'ailleurs (ce qui, d'ailleurs, rend leurs pays dépendants de leurs migrations s'ils ont des ressources à exploiter, comme dans le Golfe), les crises et les conflits de la planète touchent en priorité les femmes du Sud, non nécessairement vers une migration internationale que vers une migration interne. Il en va de même des déplacés environnementaux. Enfin, les perspectives démographiques, les progrès de la scolarisation, l'avancée de l'urbanisation et des défis environnementaux, la diffusion de l'information et le changement des rôles féminins plaident en faveur d'une migration féminine à égalité en nombre avec celle des hommes, voire au-delà. Les récents sommets mondiaux sur la migration et le développement, de la gouvernance globale des migrations ont inscrit à l'ordre du jour l'égalité des droits des hommes et des femmes dans la migration. Il s'agit encore d'un long et difficile combat à l'échelle mondiale. Mais l'objectif figure parmi les priorités des thèmes de la gouvernance mondiale des migrations aujourd'hui, telle qu'elle a été exposée au Dialogue de haut niveau à New York, en octobre 2013, et au Forum mondial sur les migrations et le développement à Stockholm, en mai de cette année. ●

## Les femmes dans les migrations: quelques chiffres

Moins visibles que les hommes qui sont plus fortement médiatisés par leurs odyssees migratoires à hauts risques, par la diversité de leurs figures sociales, leurs métiers en plein air (BTP, agriculture, mines, commerces) et leur rôle dans les sociétés de départ et d'accueil, les femmes migrantes n'en constituent pas moins 48% des migrations internationales, selon le rapport de la Division de la population des Nations unies de 2013. Mais elles ont dépassé en nombre les hommes, formant 51,6% des migrants dans les régions développées (migrations Sud-Nord et Nord-Nord) et 43% de ceux-ci dans les régions en développement. Elles sont particulièrement nombreuses dans les classes d'âge de plus de 65 ans (55,8%), et diversement réparties selon les continents: 45,9% en Afrique, 41,6% en Asie, 51,9% en Europe, 51,6% en Amérique latine et dans les Caraïbes, 51,2% en Amérique du Nord et 50,2% en Océanie. A l'inverse, les migrants dépassent le nombre des migrantes en Asie (58,4%) et en Afrique (54,1%).